



Mission régionale d'autorité environnementale

Île-de-France

**Procès-verbal de la séance du 20 juin 2019  
de la MRAe d'Île-de-France**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 20 juin 2019 à 14h00 dans les locaux de la DRIEE.

Présents : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Judith Raoul-Duval et Jean-Paul Le Divenah.

Excusés : Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

### **1 - Approbation du PV de la réunion du 6 juin 2019**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Judith Raoul-Duval et Jean-Paul Le Divenah

Le PV de la réunion du 6 juin 2019 est approuvé sous réserve d'une modification de formulation au point 7 (délégation pour le PLU de Champlan).

### **2 - Retour sur les décisions prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 6 juin**

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 10 décisions de cas par cas prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 6 juin, dont une soumission à évaluation environnementale pour la révision du PLU d'Ennery (95), exercice qui n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

### **3 - Délégations données pour des dossiers de cas par cas :**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Judith Raoul-Duval et Jean-Paul Le Divenah

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 12 juillet 2018 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à :

Jean-Paul Le Divenah pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Saint-Thibault-des-Vignes (77), Gressey (78), Coubert (77)
- Zonage d'assainissement : Buc (78)
- Plan local de déplacement : EPT Terres d'Envol (77).

Marie Deketelaere-Hanna pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Saint-Pathus (77), Septeuil (78)
- Zonage d'assainissement : Janvry (91)

Cas particulier révision PLU de Tremblay-en-France (93) : identifier si lien avec le terminal 4 de l'aéroport.

### **4 - Désignation de coordonnateurs pour avis sur plans-programmes**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Judith Raoul-Duval et Jean-Paul Le Divenah

Désignation d'un coordonnateur pour les avis suivants :

- révision PLU de Milly-la-Forêt (91) : Judith Raoul-Duval
- révision PLU de Courtry (77) : Paul Arnould
- révision PLU de Livry-sur-Seine (77) : Marie Deketelaere-Hanna

### **5 - Délégation concernant l'avis sur le plan climat air énergie territorial de la CA de Saint-Quentin-en-Yvelines (78)**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Judith Raoul-Duval et Jean-Paul Le Divenah

Dans le cadre de la décision du 12 juillet 2018 de la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France, portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah pour l'avis concernant le plan climat air énergie territorial de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (78) affecté d'un niveau 1.

## **7. Retour sur les avis sur plan programme adopté depuis la dernière réunion du collège de la MRAe**

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant un avis adopté relatif à la révision du PLU de Champlan (91) qui n'appelle pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

## **9 – Gestion par la MRAe des avis sur projets**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Judith Raoul-Duval et Jean-Paul Le Divenah

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle certains avis devront être rendus, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence au président pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 4 juillet 2019. :

- 249 ZAC des Fontaines à Mézières-sur-Seine (78) : niveau 1 – Jean-Paul Le Divenah
- 253 Extension EcoParc Vaubesnard à Dourdan (91):niveau 1 – Jean-Jacques Lafitte
- 254 Agroquartier – Montjean est à RUNGIS (94) : niveau 1 – Jean-Paul Le Divenah
- 255 Lot 31 – ZAC Arc sportif à Colombes (92) : niveau 1 - Marie Deketelaere-Hanna
- 256 La Fosse aux Chiens Cougnaud à Fontenay-en-Parisis (95) : niveau 1 – Catherine Mir
- 257 Zac Extension Mitry le Neuf à Mitry Mory (77) : en attente

## **10 – Avis portant sur le projet d'entrepôt de la société Erolis à Tremblay-en-France (93)**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Judith Raoul-Duval et Jean-Paul Le Divenah

Après délibération, l'avis portant sur le projet d'entrepôt de la société Erolis à Tremblay-en-France (93) est adopté.

## **11 - Retour sur les avis sur projet adoptés depuis la réunion du collège de la MRAe du 6 juin**

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant :

- 227 : aménagement de la Plaine Sud (phase 2) à Clamart (92) ;
- 231 : aménagement du quartier du Luth (ZAC) et modification du PLU de Gennevilliers (92) ;
- 232 : lot B2A ZAC Coteaux Beauclair à Rosny-sous-Bois (93) ;
- 233 : ZAC du quartier des Paradis à Fontenay-aux-Roses (92).

qui n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h45

Fait à La Défense, le 20 juin 2019



Jean-Paul Le Divenah, président de séance